MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Date de mise en ligne : 29 juin 2026

EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 26 00023** du
Transmis en Préfecture le

Un permis de construire a été **refusé** à

Domicilié (e)	61 Avenue Raspail 94100 Saint-Maur-des-Fossés
En vue de la réalisation : ouvert	Démolition d'une structure maçonnée qui sera remplacée par un auvent
Sur un terrain sis	26 Rue de l'Orme Sainte Marie
Cadastré	AH170

Villeneuve-Saint-Georges, le 29 JUIN 2026

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage de **refus** d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 26 00023** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,